



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 Avril 2025

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 16 Présents : 12 Procurations : 4

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Madame la Maire.

La séance a été ouverte à 20h49.

Présents

- Mesdames ABADIE, DELFINI, LACROIX, MARTELOZZO, SAVARD
- Messieurs CANDIARD, DASSIEU, HEINIGER, KLEIN-MEYER, KLIMACEK, PERIN, RAGOT

Procurations

- Madame RUBIO donne procuration à Madame MARTELOZZO
- Monsieur BRISARD donne procuration à Madame ABADIE
- Monsieur SUEL donne procuration à Monsieur RAGOT
- Madame ROSTAN donne procuration à Monsieur HEINIGER

Absents

- Mesdames CAZENAVE, FRITZ
- Monsieur DAUBA

Secrétaire de séance : Véronique DELFINI

1.Approbation du Procès-verbal du 22 janvier 2025

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

2.Approbation du Compte financier unique (CFU)

Fonctionnement :

Madame la Maire et Madame l'adjointe déléguée aux finances présentent le compte administratif 2023.

Madame la Maire et Madame l'adjointe déléguée aux finances annoncent que la gestion rigoureuse du budget a permis que les dépenses réalisées (1 374 145,14 €) soient inférieures au BP (1 403 282,87 €) prévus et ce malgré la très forte augmentation des coûts de l'énergie.

Elles annoncent aussi que les recettes représentent 1 580 463,74 €

Soit, un excédent de de fonctionnement de 206 318,60 €.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 Avril 2025

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 16 Présents : 12 Procurations : 4

Investissement :

Après lecture des tableaux des dépenses et des recettes du compte administratif et de gestion, Madame la Maire et Madame l'adjointe déléguée aux finances annoncent que les dépenses réalisées (509 584,42 €) ont été inférieures dépenses prévues (824 469,43 €) avec 177 706,10 € de recettes.

Avant de sortir Madame la Maire remercie tous les élus de la commission finance, Madame l'adjointe aux finances et l'agent chargée des finances pour leur travail. Monsieur le Premier adjoint procède au vote.

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

3.Vote et approbation de l'affectation du résultat 2024

Madame la Maire indique que le résultat d'exploitation au 31 décembre 2024 est de 1 952 158,70€. L'affectation complémentaire est de 397 314,69€. Le résultat global est de 1 554 844,01€.

Madame le Maire indique aussi qu'il y a un report de résultat sur 2025. Pour les recettes de fonctionnement, cela représente 1 554 844,01€ pour 484 523,84€ de dépenses de fonctionnement. Ce qui représente une affectation de 397 314,65€.

Madame la Maire étant sortie, Monsieur le Premier adjoint procède au vote.

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

4.Vote des taux et taxes directe locales 2025

Madame la Maire Muriel ABADIE propose de ne pas augmenter le taux des impôts directs pour les habitants de Pujaudran compte tenu de l'inflation et de la diminution du pouvoir d'achat et de l'augmentation des taux de base.

Ce qui représentera 775 000€ soit 27 171€ de plus que l'année précédente.

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

5.Budget primitif (BP)2025



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 Avril 2025

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 16 Présents : 12 Procurations : 4

Madame la Maire et Madame l'adjointe déléguée aux finances présentent le budget primitif pour 2024.

- Fonctionnement

Après lecture des tableaux des dépenses et des recettes du budget primitif de fonctionnement, Madame la Maire et Madame l'adjointe déléguée aux finances annoncent que les dépenses sont envisagées à hauteur de 1 349 039,67 € et que les recettes sont envisagées à hauteur de 1 490 556,05 €

Soit un excédent de 141 516,38 €.

- Subvention associations

Madame la Maire informe qu'elle a demandé à la commission finance de conserver l'augmenter des subventions allouées aux associations caritatives et aux associations de Pujaudran, pour leur investissement remarquable dans l'animation collective de notre village.

Cela représente un montant de 9245 € soit 105 € de plus qu'en 2024.

- Investissement

Après la lecture des tableaux des dépenses et des recettes du budget primitif en investissement, Madame la Maire et Madame l'adjointe déléguée aux finances annoncent que les dépenses envisagées sont de 598 371 € (auxquels il faudra enlever les subventions qui nous seront versées) et que les recettes envisagées sont 860 074,80 € (auxquelles il faudra ajouter les subventions). Madame la Maire se satisfait que la gestion rigoureuse de la commune permette cet investissement ambitieux pour continuer à améliorer la vie et les services aux habitants de Pujaudran, et cela sans avoir recourt à l'emprunt.

Madame la Maire informe également le conseil municipal que cette gestion rigoureuse permet en outre de placer 1 Million d'euros en réserves.

Parmi les investissements, il a été prévu :

- d'allouer 23 000€ pour la défense incendie, compétences qui relève uniquement de la commune
- d'entamer le travail de création d'une voie douce entre le village et le Roulage pour sécuriser les usagers
- de clôturer le stade de foot, de refaire les douches et d'acheter 5 brosses à crampons
- d'éclairer le terrain de pétanque
- d'aménager avec des écluses Avenue de Gascogne et Le Battut en plus des aménagements prévus dans ce quartier.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 Avril 2025

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 16 Présents : 12 Procurations : 4

- de continuer d'équiper la commune en vidéoprotection. Madame la Maire informe que la première tranche de caméra sera installée à partir de mai.
- de changer la poutre de la salle des fêtes qui est abîmée
- de désimperméabiliser le mur arrière de l'église

Madame la Maire remercie les élus de la commission finance, Madame l'adjointe aux finances et l'agent chargée des finances pour leur travail, leur investissement à travers les nombreuses réunions pour l'élaboration de ce budget.

Madame la Maire fait procéder au vote du budget primitif.

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

6.Délibération pour le tableau des emplois

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

7.Délibération pour le portage du repas

Comme proposé en début de séance, Madame la Maire rajoute le vote pour inscrire dans la délibération le montant exact du repas avec l'augmentation à savoir 8,90€.

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Fin de séance : 22h45

Le secrétaire de séance
Véronique DELFINI

Madame la Maire
Muriel ABADIE